

Les représentants des parents d'élèves élus de l'école primaire Paul Mulot

Le Havre,

Le 10/02/2018

Mail : parentslevespaulmulot@googlegroups.com

Monsieur l'Inspecteur Académique,

Il y a deux ans, une classe fermait à l'école primaire Paul Mulot. Les parents d'élèves et élus locaux s'étaient mobilisés face à cet évènement inquiétant. Nous avons rencontré vos prédécesseurs à plusieurs reprises pour les alerter sur le contexte des écoles maternelle et primaire Paul Mulot.

En effet, une fermeture de classe a été envisagée uniquement parce qu'il y avait une légère chute de l'effectif des élèves de CP à la rentrée 2016. Néanmoins, les classes de maternelle comptaient toutes plus de 30 élèves par classe (jusqu'à 34 élèves dans une classe de petite section). Ces jeunes élèves étant prédestinés à intégrer à court et moyen termes l'école primaire, nous estimions que la fermeture de classe était injustifiée voir une aberration.

De plus, la population de Rouelles est en constante augmentation. De nombreux logements sociaux ont été construits ces dix dernières années, accueillants de jeunes familles ayant des enfants en âge d'être scolarisés dans les écoles maternelle et primaire. L'inspecteur académique nous avait assuré que la fermeture se ferait sur une année et que la classe pourrait de nouveau être ouverte si les effectifs de maternelle étaient maintenus. Le nombre d'élèves de maternelle s'est accru, à tel point qu'à la rentrée de septembre 2017, une sixième classe a été ouverte. En revanche, l'école primaire reste toujours imputée de sa dixième classe. A la rentrée de septembre prochain, un grand nombre d'élèves arriveront en CP et nous savons que ce phénomène sera tout aussi important les années à venir voire grandissant.

Depuis la fermeture de classe, nous avons constaté des dégradations notoires des conditions scolaires. Les premiers à en pâtir sont les plus vulnérables : enfants en difficultés scolaires, sociales et/ou en situation de handicap. La politique inclusive qui existe depuis 2005 et qui s'est fortement renforcée ces derniers mois va amener à intégrer plus d'enfants en situation de handicap. Par conséquent, il est incontournable de veiller à favoriser les conditions d'apprentissages pour tout élève et notamment des plus fragiles.

Enfin, il avait été envisagé que l'école puisse bénéficier de la refondation d'éducation prioritaire compte tenu des caractéristiques sociales propre à la population. A ce jour, cette classification n'a toujours pas été obtenue. Face à cette situation critique, les parents d'élèves élus vous sollicitent afin d'établir une rencontre et envisagent des actions dans les prochains jours pour dénoncer ces conditions qui entravent la réussite scolaire de nos enfants.

Les représentants des parents d'élèves élus